

Extrait du registre des délibérations

Séance du 14 octobre 2021

L'an 2021 et le jeudi 14 octobre à 20 heures 30 minutes, les membres du Syndicat des Eaux Charmont-Léouville, se sont réunis en session d'installation, salle Polyvalente, après convocation légale, et, sous la présidence de Madame PION Gabrielle, Présidente.

Présents : Mme PION Gabrielle, M. MENAULT Miguel, JOLIN Lionel, LAROYE Aurélie, BALLOT Joël, DIVIEN Jérémy, GOUSSARD Pascal

Secrétaire :

M.DIVIEN Jérémy

Nombre de membres

- Afférents au Conseil : 7
- Présents : 7
- Pouvoir : 0

Date de la convocation 08/10/2021

Date d'affichage : 08/10/2021

Actes rendus exécutoires

après dépôt en Sous-préfecture de Pithiviers et publication ou notification

SOMMAIRE

Objet des délibérations

- Installation des nouveaux délégués
- Election du Président
- Election du Vice-Président
- Fixation des indemnités des élus dites indemnités de fonctions
- Créations et nominations au sein des commissions et organismes divers (SPEP de Trémeville, SPEP de Syndicat de Pays Beauce et Gâtinais)
- Autorisation de signature d'une convention cadre relative à la mise à disposition d'un agent technique chargé de missions ponctuelles auprès du SIAEP Charmont-Léouville- Questions diverses.
- Affaires diverses

L'ordre du jour est le suivant :

SIAEP2021-22 : Election du Président

L'installation est présidée par le doyen de l'assemblée, M.MENAULT Miguel ; Conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance. Il est proposé de désigner DIVIEN Jérémy, pour assurer ces fonctions.

S'il n'y a pas d'observation, il est demandé au secrétaire de séance de bien vouloir procéder à l'appel nominal.

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du Président du Syndicat des Eaux SIAEP Charmont - Léouville.

Après un appel de candidatures, il est procédé au vote.

L'élection s'est effectuée par vote à bulletins secrets :

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 7
- Bulletins nuls : 1
- Suffrages Exprimés : 6
- Majorité absolue : 4

A Obtenu :
-Mme PION Gabrielle : 6 voix

Mme PION Gabrielle ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamée Présidente du SIAEP et a été immédiatement installée.

SIAEP2021-23 : Election du Vice-Président

La séance est présidée par Mme la Présidente nouvellement élue, Mme PION Gabrielle.
Conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Il est proposé de désigner M.DIVIEN Jérémy, pour assurer ces fonctions.

S'il n'y a pas d'observation, il est demandé au secrétaire de séance de bien vouloir procéder à l'appel nominal.

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du Vice-Président du Syndicat des Eaux SIAEP Charmont - Léouville.

Après un appel de candidatures, il est procédé au vote.

L'élection s'est effectuée par vote à bulletins secrets :

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 7
- Bulletins nuls : 1
- Suffrages Exprimés : 6
- Majorité absolue : 4

A Obtenu :

- M. MENAULT Miguel : 6 voix

M.MENAULT Miguel, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé Vice-Président du SIAEP et a été immédiatement installé.

SIAEP2021-24 : Indemnités du Président et du Vice-Président

Il est proposé de fixer le montant mensuel des indemnités du Président et du Vice-Président de la manière suivante :

- Indemnité du Président : 4.73 % de l'indice brut 1027
- Indemnité du Vice-Président : 1.89% de l'indice brut 1027

Les membres du SIAEP après en avoir délibéré accepte la proposition du Président et fixe, à compter, du 1^{er} novembre 2021 ces indemnités

A la majorité (pour : 5, contre : 0, abstentions: 2)

SIAEP2021-25 : Délégués du SPEP de Tréméville

Le Conseil décide de désigner 3 délégués auprès du Syndicat des eaux de Tréméville (SPEP);
Les membres du SIAEP, nomment pour les représenter auprès du SPEP de Tréméville:

- Mme PION Gabrielle
- M. MENAULT Miguel
- M. GOUSSARD Pascal

A l'unanimité (pour : 7, contre : 0, abstentions : 0)

SIAEP2021-26 : Délégués du Syndicat de Pays Beauce et Gâtinais

Le Conseil décide de désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant pour représenter le SIAEP auprès du Syndicat de Pays Beauce et Gâtinais; DESIGNNE comme délégués auprès de ce Syndicat

- Mme PION Gabrielle, titulaire
- M. MENAULT Miguel, suppléant

A l'unanimité (pour : 7, contre : 0, abstentions : 0)

SIAEP2021-27 : Autorisation de signature d'une convention cadre relative à la mise à disposition d'un agent technique de la commune de Charmont-en-Beauce, chargé de missions ponctuelles auprès du SIAEP Charmont-Léouville

Madame la Présidente à signer la convention cadre portant sur le principe de mise à disposition d'un agent technique de la mairie de Charmont-en-Beauce en vue d'effectuer des missions de communications, et, missions ponctuelles, pour le compte du Syndicat des Eaux (SIAEP) Charmont-Léouville, sis 2 rue de la Mairie, 45480 Charmont-en-Beauce.

A l'unanimité (pour : 7, contre : 0, abstentions : 0)

Affaires diverses :

Les points suivants sont abordés en séance :

-Affaire en cours relative à l'infection sanitaire du Château d'eau : Madame la Présidente déclare qu'il convient de se rapprocher de la société ayant vendu les bidons de chlore ainsi que de débiter une procédure de sinistre auprès de l'assurance dans le cadre de réclamations suite aux facturations intervenues pour régler la situation d'urgence.

-Achèvement des travaux d'extension : Il conviendra de solliciter les subventions auprès du Conseil Départemental suite à l'achèvement des travaux.

-Offre de concours pour les aménagements de Réseaux, chemin Saint-Jacques : Madame la Présidente indique que ce dossier doit faire l'objet d'un suivi prioritaire.

La séance est levée à 22h00

A Charmont-en-Beauce,
le 14 octobre2021
La Présidente,
PION Gabrielle

